

**COMMISSION PARITAIRE NATIONALE**  
Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile

**DÉLIBÉRATION PARITAIRE N°8-23**

**RELATIVE AUX CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DES  
CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION**

**Les organisations soussignées,**

*Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (JO du 6 septembre 2018) et l'ordonnance n°2019-861 du 21 août 2019 visant à assurer la cohérence de diverses dispositions législatives avec la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (JO du 22 août 2019),*

*Vu les articles L. 6325-1 à L. 6325-4-1, L. 6332-14 et suivants, L. 6332-1-3 et suivants, D.6325-1 et suivants, D.6332-39, D. 6332-85 et suivants du Code du travail,*

*Vu l'article 1.22 b) et l'annexe 2-12 de la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile,*

*Vu la décision du Conseil d'administration de l'OPCO Mobilités en date du 16 décembre 2019 relative aux conditions de prise en charge des contrats de professionnalisation,*

*Vu les délibérations paritaires n°1-20 du 21 janvier 2020 et n°12-22 du 23 juin 2022 relatives aux conditions de prise en charge des contrats de professionnalisation,*

*Vu l'Accord Paritaire National du 8 avril 2021 relatif au renforcement de l'accompagnement, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes « Plan jeunes » pour la période 2021-2025 (étendu par arrêté du 10 novembre 2021, JO du 20 novembre 2021),*

*Vu les statuts en vigueur de l'OPCO Mobilités,*

*Considérant la politique proactive menée par la branche des Services de l'Automobile depuis de nombreuses années en matière d'alternance qui s'affirme ainsi comme la voie d'accès majoritaire et privilégiée pour accéder aux métiers des services de l'automobile (56 % des jeunes en formation dans les domaines spécifiques de la Branche étaient en alternance à la rentrée 2022 et notamment 1432 jeunes en contrat de professionnalisation),*

*Considérant la volonté constante des partenaires sociaux de :*

- promouvoir les dispositifs de branche, en créant et développant des politiques de formation fortes et innovantes pour répondre aux besoins des professionnels de la branche des Services de l'Automobile et s'adapter aux enjeux liés à la transition écologique, aux mutations technologiques et à la digitalisation ;*
- favoriser et poursuivre le développement de la formation en alternance et notamment la formation par le contrat de professionnalisation.*

**Convient de ce qui suit :**

53  
ll  
vw  
AS

FS  
715  
lw

## Article 1 - Objet de la présente délibération paritaire

Les organisations soussignées soulignent que la présente délibération a pour objet de définir la liste des formations dites prioritaires bénéficiant d'un taux de prise en charge à hauteur de :

Durée de la formation	Taux de prise en charge
Inférieur à 500 h	15 € / heure
De 500 h à 999 h	12,5 € / heure
De 1000 h à 1199 h	10,5 € / heure
De 1200 h et plus	9,15 € / heure

Elles précisent que la présente délibération annule et remplace la délibération paritaire n°12-22 en date du 23 juin 2022.

## Article 2 – Liste des formations prioritaires

Les organisations soussignées définissent la liste des formations dites prioritaires comme suit :

FORMATIONS	DUREE DE FORMATION PRECONISEE (HEURE)	REFERENCES FICHES RNCP
BAC PRO ACCUEIL RELATION CLIENTS ET USAGERS	1200	N°9638
BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL	1200	N°32208
BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION B PROSPECTION CLIENTELE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE	1200	N°32259
BAC PRO GESTION ADMINISTRATION	1200	N°14695
BAC PRO MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A VOITURES PARTICULIERES	1200	N°19117
BAC PRO MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION B VEHICULES DE TRANSPORT ROUTIER	1200	N°19117
BAC PRO MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION C MOTOCYCLES	1200	N°19117
<b>BAC PRO CARROSSIER PEINTRE AUTOMOBILE</b>	<b>1200</b>	Non inscrit
BAC PRO REPARATION DES CARROSSERIES	1200	N°5859
BTS COMPTABILITE ET GESTION	1200	N°35521
BTS GESTION DE LA PME	1200	N°32360
BTS MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A VOITURES PARTICULIERES	1200	N°35460
BTS MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION B VEHICULES DE TRANSPORT ROUTIER	1200	N°35460
BTS MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION C MOTOCYCLES	1200	N°35460
BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL	1200	N°34031
BTS NEGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT	1200	N°34030

BTS SUPPORT A L'ACTION MANAGERIALE	1200	N°34029
BUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION : MARKETING DIGITAL, E-BUSINESS ET ENTREPRENEURIAT	1200	N°35354
BUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION : BUSINESS INTERNATIONAL : ACHAT ET VENTE	1200	N°35355
BUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION : MARKETING ET MANAGEMENT DU POINT DE VENTE	1200	N°35356
BUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION : BUSINESS DEVELOPPEMENT ET MANAGEMENT DE LA RELATION CLIENT	1200	N°35357
BUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION : STRATEGIE DE MARQUE ET EVENEMENTIEL	1200	N°35358
BUT MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS : MOBILITE ET SUPPLY CHAIN CONNECTEES	1200	N°35390
BUT MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS : MOBILITE ET SUPPLY CHAIN DURABLES	1200	N°35391
CAP MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A VOITURES PARTICULIERES	1200	N°19118
CAP MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION B VEHICULES DE TRANSPORT ROUTIER	1200	N°19118
CAP MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION C MOTOCYCLES	1200	N°19118
CAP PEINTURE EN CARROSSERIE	1200	N°4933
CAP REPARATION DES CARROSSERIES	1200	N°4935
<b>CAP PEINTRE AUTOMOBILE</b>	1200	Non inscrit
CAP CARROSSIER AUTOMOBILE	1200	N° 37601
CQP AGENT D'EXPLOITATION DE STATIONNEMENT	<b>292</b>	Non inscrit
<b>CQP AGENT DE COMPTOIR EN LOCATION DE VEHICULES</b>	<b>279</b>	<b>Non inscrit</b>
<b>CQP AGENT D'OPERATIONS LOCATION</b>	<b>342</b>	<b>N°37441</b>
CQP AGENT TECHNIQUE LOCATION LONGUE DUREE	<b>219</b>	Non inscrit
CQP ATTACHE COMMERCIAL AUTOMOBILE	<b>733</b>	Non inscrit
CQP ATTACHE COMMERCIAL VEHICULES INDUSTRIELS	<b>671</b>	Non inscrit
CQP ATTACHE COMMERCIAL VEHICULES UTILITAIRES	<b>662</b>	Non inscrit
TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE CARROSSIER PEINTRE	<b>998</b>	N°36200
CQP CHARGE DE CLIENTELE LOCATION LONGUE DUREE	<b>303</b>	Non inscrit
CQP CHEF D'EQUIPE VITRAGE	510	Non inscrit
CQP CONSEILLER EN LIVRAISON DE VEHICULES	<b>353</b>	Non inscrit
TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE CONSEILLER DE VENTE PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES	<b>649</b>	N°36221
CQP CONTROLEUR TECHNIQUE CONFIRME PL	591	Non inscrit
CQP CONTROLEUR TECHNIQUE CONFIRME VL	533	Non inscrit
CQP CONTROLEUR TECHNIQUE PL	492	Non inscrit
CQP CONTROLEUR TECHNIQUE VL	491	<b>N° 36915</b>
CQP DEBOSELEUR SANS PEINTURE	321	Non inscrit
CQP DEMONTEUR AUTOMOBILE	<b>314</b>	Non inscrit
CQP DEMONTEUR-DEPOLLUEUR AUTOMOBILE	306	Non inscrit
CQP DEMONTEUR AUTOMOBILE CONFIRME	<b>345</b>	Non inscrit
CQP DEPANNEUR REMORQUEUR PL	<b>470</b>	Non inscrit
CQP DEPANNEUR REMORQUEUR VL	<b>377</b>	Non inscrit

CQP MAGASINIER	438	Non inscrit
CQP MAGASINIER VENDEUR PRA	498	Non inscrit
CQP MECANICIEN COLLISION	314	Non inscrit
CQP MECANICIEN DE MAINTENANCE AUTOMOBILE	411	N° 36994
CQP MECANICIEN DE MAINTENANCE MOTOCYCLES	347	Non inscrit
CQP MECANICIEN DE MAINTENANCE VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS	492	Non inscrit
CQP MECANICIEN DES SERVICES MULTIMARQUES DE L'APRES-VENTE AUTOMOBILE	403	Non inscrit
CQP MECANICIEN SPECIALISTE CYCLES	385	Non inscrit
CQP MECANICIEN SPECIALISTE MOTOCYCLES	837	Non inscrit
<b>CQP MECANICIEN VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS</b>	<b>673</b>	<b>N° 37134</b>
CQP OPERATEUR MAINTENANCE PNEUMATIQUES VEHICULES INDUSTRIELS	310	Non inscrit
CQP OPERATEUR PREPARATION VEHICULES	268	Non inscrit
<b>CQP OPERATEUR MAINTENANCE PNEUMATIQUES VEHICULES INDUSTRIELS, AGRICOLES ET GENIE CIVIL</b>	<b>420</b>	<b>N° 37186</b>
CQP OPERATEUR SPECIALISTE SERVICE RAPIDE	509	Non inscrit
CQP OPERATEUR SPECIALISTE STATION-SERVICE	305	Non inscrit
CQP OPERATEUR DE STATIONNEMENT	231	Non inscrit
CQP OPERATEUR STATION-SERVICE	266	Non inscrit
CQP OPERATEUR VITRAGE	221	N°36223
CQP OPERATEUR VITRAGE SPECIALISTE	268	Non inscrit
<b>CQP PEINTRE EN CARROSSERIE</b>	<b>413</b>	<b>N°36452</b>
CQP PREPARATEUR EN PEINTURE	423	Non inscrit
CQP PEINTRE SPECIALISTE	499	Non inscrit
CQP RECEPTIONNAIRE APRES-VENTE DU DOMAINE D'ACTIVITE DE LA CARROSSERIE PEINTURE	464	Non inscrit
CQP RECEPTIONNAIRE APRES-VENTE OPTION VUI	396	Non inscrit
CQP RENOVATEUR VEHICULES D'OCCASION	387	Non inscrit
<b>CQP RESPONSABLE DES VENTES PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES</b>	<b>359</b>	<b>N° 37070</b>
<b>CQP RESPONSABLE TECHNIQUE D'ATELIER VEHICULES LEGERS</b>	<b>380</b>	<b>N°37038</b>
CQP MECANICIEN REPARATEUR DE VEHICULES ANCIENS ET HISTORIQUES	749	Non inscrit
CQP TECHNICIEN APRES-VENTE AUTOMOBILE	990	N° 37013
CQP TECHNICIEN CONFIRME MECANIQUE AUTOMOBILE	682	Non inscrit
CQP TECHNICIEN CONFIRME MECANIQUE VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS	614	Non inscrit
<b>CQP TECHNICIEN MOTOCYCLES</b>	<b>990</b>	<b>N°36606</b>
CQP TECHNICIEN CONFIRME VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS	850	Non inscrit
CQP TECHNICIEN DES SERVICES MULTIMARQUES DE L'APRES-VENTE AUTOMOBILE	672	Non inscrit
CQP TECHNICIEN EXPERT APRES-VENTE MOTOCYCLES	701	N°36605
CQP TECHNICIEN EXPERT APRES-VENTE VEHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS	863	N° 30071



CQP TECHNICIEN EXPERT DES SERVICES MULTIMARQUES DE L'APRES-VENTE AUTOMOBILE	652	Non inscrit
CQP TECHNICIEN EXPERT REPARATEUR DE VEHICULES ANCIENS ET HISTORIQUES	820	Non inscrit
CQP TECHNICIEN VITRAGE	283	Non inscrit
CQP TOLIER CONFIRME	580	Non inscrit
CQP TOLIER EXPERT VEHICULES ANCIENS ET HISTORIQUES	865	Non inscrit
CQP TOLIER SPECIALISTE	744	Non inscrit
CQP TÔLIER VEHICULES ANCIENS ET HISTORIQUES	719	Non inscrit
CQP VENDEUR	350	Non inscrit
CQP VENDEUR CONFIRME VEHICULES INDUSTRIELS	638	Non inscrit
CQP VENDEUR CONFIRME VEHICULES UTILITAIRES	622	Non inscrit
CQP VENDEUR-CONSEIL MAGASIN CONFIRME DES SERVICES MULTIMARQUES DE L'APRES-VENTE AUTOMOBILE	298	Non inscrit
CQP VENDEUR-CONSEIL MAGASIN DES SERVICES MULTIMARQUES DE L'APRES-VENTE AUTOMOBILE	240	Non inscrit
CQP VENDEUR ITINERANT PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES	599	Non inscrit
CQP VENDEUR MOTOCYCLES	475	Non inscrit
LICENCE PRO ORGANISATION ET MANAGEMENT DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE	650	N°30158
TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE CONSEILLER TECHNIQUE CYCLES	641	N° 36721
CQP CONSEILLER TECHNIQUE EXPERT CYCLES	673	Non inscrit
TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	910	N°35329
TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE FORMATEUR AUX METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA SECURITE ROUTIERES	1101	N°35734
TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE MECANICIEN AUTOMOBILE	559	N° 36887
TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE MECANICIEN CYCLES	441	N° 37007
TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE RECEPTIONNAIRE APRES-VENTE OPTION VL	402	N°36885
TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE TECHNICIEN EXPERT APRES-VENTE AUTOMOBILE	759	N° 36886
TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE VENDEUR AUTOMOBILE	553	N°36990
CQP OPÉRATEUR DE VÉRIFICATION DES DISPOSITIFS EMBARQUÉS (CHRONOTACHYGRAPHE, ÉTHYLOTEST ANTI-DÉMARRAGE, TAXIMÈTRE)	363	Non inscrit

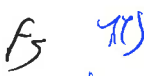

### Article 3 – Mise en œuvre de la présente délibération

Les organisations soussignées précisent que la présente délibération sera mise en œuvre par l'OPCO Mobilités en lien avec le Conseil des Métiers de la branche des Services de l'Automobile, au nom de la branche des Services de l'Automobile.

De plus, elles se déclarent disposées à examiner ensemble, au sein des instances paritaires de la branche et de l'OPCO Mobilités, tous les moyens propres à améliorer l'employabilité et le développement des compétences dans le cadre du dispositif concerné.

SB  
  


AF

F5  
  


En lien avec l'OPCO Mobilités et le Conseil des Métiers de la branche des Services de l'Automobile, la Commission Paritaire Nationale pourra faire évoluer les dispositions de l'article 2 de la présente délibération paritaire.

Les organisations soussignées conviennent, en conséquence, de les réexaminer dès lors que des ajustements s'avèreront nécessaires.

**Article 4 – Suivi du dispositif**

Les organisations soussignées demandent à l'OPCO Mobilités de procéder à une information régulière auprès de la Commission Paritaire Nationale et du Conseil des Métiers de la Branche sur le déploiement du dispositif susvisé.

Fait à Meudon, le 22 juin 2023.

**Organisations professionnelles**

**MOBILIANS**

U2N

FNA



**Organisations syndicales de salariés**

CFTC   
CFE-CCO   
Fo Métaux   
FGIM - CFDT   
FTM CGT 